

La rivière des Trois-Pistoles: une question de justice sociale

ou

Un PPP démasqué

Extrait d'un mémoire présenté en janvier 2005 à la Commission de l'économie et du travail dans le cadre d'une consultation générale sur le secteur énergétique au Québec

MIKAEL RIOUX

Mon nom est Mikael Rioux. Je suis né à Trois-Pistoles et j'y ai passé toute mon enfance. La rivière des Trois-Pistoles et ses chutes font partie des souvenirs qui m'envahissent lorsque je repense aux après-midi de ma jeunesse passés à me baigner et à pêcher avec les amis le long des rives de ce merveilleux cours d'eau. Après des études en Écotourisme International, six ans d'expérience dans le domaine du tourisme et de nombreux voyages, je considère toujours cet endroit comme un site d'une grande beauté et possédant un fort potentiel récréotouristique. Ce magnifique territoire patrimonial de 168 acres, acquis par la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges en 1993, est classifié au schéma d'aménagement de la MRC des Basques comme territoire d'intérêts écologique, esthétique et historique se doit d'être développé de façon harmonieuse pour les citoyens d'aujourd'hui et les générations à venir.

La vallée de la rivière des Trois-Pistoles compte parmi les sites les plus attrayants du Québec. La beauté sauvage de ses berges, de ses chutes, de ses canyons lui donne un potentiel de développement récréotouristique très élevé. Les efforts déployés depuis une quinzaine d'années pour aménager les lieux et en faciliter l'accès ont donné des résultats magnifiques : sentiers pédestres, belvédères et accès à l'eau pour le plaisir des promeneurs, des baigneurs et des pêcheurs. La route verte ainsi que le sentier national y passent et ont coûté plus d'un million de dollars.

Toutefois des hommes d'affaires voient plutôt un potentiel hydro-électrique dans la rivière des Trois-Pistoles. Bien que d'un ridicule 3,5 MW de puissance, ce projet de barrage semble toujours sur les rails après bientôt sept années de controverse. Pourquoi donc les opposants au projet sont si tenaces et prêts à tout pour préserver ce coin de pays ? Je vais essayer d'y répondre en faisant ici un résumé de cette saga qui est en soi un scandale dans une société qui prostitue le terme développement durable au profit du sacro-saint système capitaliste. Signature en cachette d'un bail de 50 ans entre Grade Trois-Pistoles et la municipalité Notre-Dame-des-Neige en 1997. En

2001, les citoyens découvrent le projet de barrage hydroélectrique et posent des questions qui restent sans réponse. En 2002, organisation locale par les Ami (e)s de la rivière Trois-Pistoles, collaboration avec des groupes régionaux et nationaux, occupation du terrain bordant la rivière.

Avec les fortes pressions appliquées sur le gouvernement de l'époque, nous avons réussi à faire avorter ce projet ainsi que trente-six autres projets de petites centrales privées sur l'ensemble du territoire québécois. Enfin, des groupes écologistes remportaient une victoire et la politique nationale de l'eau permettrait la mise en valeur du patrimoine québécois pour les générations futures dans un véritable esprit de développement durable.

Malheureusement, comme c'est souvent le cas en environnement, la victoire fut de courte durée et le gouvernement « vert » de Jean Charest décida de tout remettre en question. Bien que le peuple québécois ait déjà payé 3,3 millions \$ pour sauver cette rivière des turbines de l'industrie privée, le gouvernement libéral permet à de nouveaux promoteurs privés de revenir à la charge. C'est ici que le scandale de la Trois-Pistoles a pris de l'ampleur. Comme le gouvernement libéral laissa entendre qu'il repartirait le programme des petites centrales, de nouveaux promoteurs se sont pointé le nez sur la rivière des Trois-Pistoles. Le premier promoteur, Grade Trois-Pistoles a reçu 3,3 millions \$ en dédommagement, il ne pouvait donc pas revenir à la charge. Une « nouvelle » firme, Gestion Conseil SCP, a pris la relève. Nous avons découvert par la suite que Gestion Conseil SCP était impliquée dans le premier projet de petite centrale en tant que premier actionnaire de Grade Trois-Pistoles. Les deux autres actionnaires étaient Jean-Marc Carpentier et un certain André Boulanger, actionnaire jusqu'en janvier 2004. M. Boulanger est aujourd'hui à la tête d'Hydro-Québec Distribution. On a donc affaire à des grosses pointures de l'industrie électrique québécoise. M. Boulanger décide aujourd'hui des prix à payer à ses anciens collègues du privé et ces contrats sont tenus secrets. Quelle belle société d'état nous « possédons » !

Pour en revenir à Gestion Conseil SCP, cette entreprise profitait d'une bonne somme d'argent que nous, généreux contribuables québécois leurs avions payé préalablement à la suite de l'abandon du projet de petite centrale en novembre 2002. (Contrat no 200-17-00293-033 Cour Supérieure, District de Québec, Province de Québec, Canada). Il était tentant de revenir à la charge, car même une rivière ne peut éteindre la soif d'argent de promoteurs sans scrupule.

Cette fois, la stratégie fut différente et c'est en s'associant avec la MRC des Basques, dont le préfet est André Leblond, ancien maire de Notre-Dame-des-Neiges et signataire du premier projet, que le projet a été relancé.

Recommence alors pour les citoyens une démarche pénible et coûteuse pour avoir accès aux documents reliés au projet de barrage. On y découvre des irrégularités dignes d'une république

de bananes. Pour répondre aux nouvelles exigences gouvernementales, la MRC doit faire un référendum. La MRC n'a pas d'argent. Hé bien, qu'à cela ne tienne, c'est Hydro-Québec qui de façon détournée a financé le référendum. Ce référendum était probablement l'un des plus anti-démocratique de l'histoire du Québec, mais comme il est présentement sous enquête, je ne parlerai pas ici des nombreuses irrégularités de ce dossier.

Tout ce que je peux dire, c'est que de tels référendums ne doivent plus être tenu par des MRC puisque les rivières appartiennent à tous les Québécois. C'est au peuple québécois dans son entier à décider de ce qu'il veut faire de ce patrimoine naturel.

Ici, les jeunes de 14-17 ont signé une pétition de plus de 400 noms, soit presque la totalité de ce groupe d'âge, afin de signifier leur opposition au projet de petite centrale. Ce sont ces mêmes jeunes qui auraient à vivre avec les conséquences d'un barrage. Dans ce cas-ci, les jeunes nous ont clairement signalé qu'ils ne voulaient pas de ce projet, à nous de les entendre. En passant, ça donne quoi d'investir des millions dans des programmes d'incitation aux jeunes à revenir en région si, quand ils sont là, on ne prend même pas la peine de les écouter...

En tant que professionnel du tourisme vert, je suis persuadé qu'un bon projet de mise en valeur récréo-touristique de ce secteur, surpasserait de beaucoup les nébuleuses retombées économiques promises pour le projet de barrage et ce, sans compromettre l'avenir énergétique du Québec. Ce parc municipal où coule la rivière est attenant à l'Île aux Basques et connexe au Parc Marin du Saguenay. Propriété de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, cette île est un refuge d'oiseaux migrateurs et vient d'obtenir le statut de lieu historique national du Canada. Cet ensemble unique doit être considéré comme un objet du patrimoine paysager faisant partie d'un ensemble à protéger et à mettre en valeur pour l'ensemble des Québécois et Québécoises. C'est ça le véritable développement durable mais dans le dossier de la rivière des Trois-Pistoles c'est aussi une question de justice sociale.

«Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas » Proverbe Cris.